

# ROTARY CLUB DE PONTOISE

(166 EME DISTRICT)

## BULLETIN DU CLUB

=====

PRESIDENT : Alain GARCIA

ANNEE : 1990-1991

REUNION du : 26 FEVRIER 1991

-----

Président de Séance : Alain GARCIA

-----

Visiteurs :

-----

Invités :

-----

Conférencier du Jour :

-----

-----

~~9888888~~ excusés ce jour : BOEFFARD - FINKELSTEIN - THOMASSIN - VASSILIEFF

-----

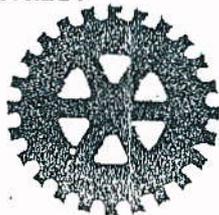
Anniversaires : Paul DESCAMPS - né le 28 Février 1937

-----

Présences Extérieures :

-----

RAPPELS : Le 13.03.91. EPREUVE DE BRIDGE - BRIDGE CLUB SAINT HONORE  
Le 17.03.91. PENTATHLON : RENDEZ-VOUS à 8H DEVANT LE GRAND CERF  
LE 23.03.91. CONFERENCE DE DISTRICT A L'ESPACE-LOISIRS 47-49 AVENUE DE  
L'EUROPE SEVRES.





# LES FRANCHISES POSTALES

Certaines lettres sont admises à circuler sans affranchissement.  
Comme il n'y a pas de petites économies,  
nous vous faisons connaître quelles sont les lettres dispensées de timbrage.

Les lettres ordinaires ou recommandées destinées au Président de la République ou au Ministre des PTT sont dispensées d'affranchissement. Toutefois, s'il s'agit d'une lettre recommandée, l'expéditeur devra payer la taxe d'avis de réception.

Les lettres ordinaires sont admises à circuler en franchise postale lorsqu'elles sont destinées aux fonctionnaires ou personnalités énumérées ci-dessous. S'il s'agit d'une lettre recommandée, les taxes relatives à la recommandation et à l'avis de réception devront être payées par l'expéditeur.

- Centres de chèques postaux pour les envois expédiés par les titulaires de comptes.
- Commandants de corps d'armée ou de régions pour les correspondances déposées dans le ressort du commandement.
- Commandant de la place de Paris.
- Commissaire du gouvernement près le conseil des Prises.
- Délégués à la liberté surveillée.
- Directeurs des stations d'avertissement agricoles.
- Directeurs des stations météorologiques agricoles.
- Directeur général de l'assistance publique pour les correspondances déposées à Paris.
- Directeur général de la Caisse des dépôts et consignations.
- Directeur général des Douanes et Droits indirects.
- Directeur général des Impôts.
- Directeur général des Manufactures de l'Etat.
- Directeur général de l'Office national des Forêts.
- Gouverneurs militaires de Paris et de Lyon.
- Grand chancelier de la Légion d'honneur, chancelier de l'Ordre du Mérite - Grand chancelier de l'Ordre de la Libération.
- Juges aux affaires matrimoniales (J.A.M.).
- Juges de l'application des peines.
- Juges des enfants.
- Juges d'instruction.

- Magistrats chargés de l'accueil.
- Maire de Paris (lettre adressée uniquement à l'Hotel de Ville et déposée à Paris).
- Médiateur.
- Ministre d'Etat et Ministres du gouvernement français, Ministre d'Etat de la principauté de Monaco.
- Préfet de police à Paris.
- Préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, pour les correspondances déposées à Paris.
- Préfet du Rhône pour les correspondances déposées dans le département du Rhône et les départements limitrophes.
- Premier président de la Cour de Cassation.
- Premier président des Cours d'appel.
- Premier président de la Cour des comptes.
- Premier président de la Haute Cour de justice.
- Présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat.
- Président de la Commission chargée d'établir les listes des candidatures aux bureaux de tabac.
- Président de la Commission spéciale de cassation adjointe au Conseil d'Etat - Président du Conseil des prises.
- Président de la Cour supérieure d'arbitrage.
- Président de la section du Contentieux du Conseil d'Etat.
- Présidents des tribunaux de grande instance.
- Prince de Monaco.
- Procureur général près les cours d'appel, près les cours d'assises, de la Cour de cassation, de la Cour des Comptes, de la Haute Cour de justice.
- Procureurs de la République près les tribunaux de grande instance et les cours d'assises.
- Secrétaire d'Etat.
- Secrétaire général du Conseil d'Etat.
- Secrétaire général du Conseil Constitutionnel.
- Service de la régie du Dépôt légal de la phonothèque nationale, de la Bibliothèque nationale, des bibliothèques classées, de la préfecture du département, du ministère de l'Intérieur, pour les oeuvres soumises à l'obligation de la formalité du dépôt légal et les documents correspondants (publications, films, enregistrements sonores).
- Vice-président du Conseil d'Etat.